



**Convention-cadre bourguignonne
en faveur de la transition écologique, énergétique et de la croissance verte
avec
Association Pays Seine et Tilles en Bourgogne**



Historique et contexte régional :

L'Etat, l'ADEME et le conseil régional se sont engagés dès 2010 dans l'accompagnement des territoires bourguignons dans la définition et la mise en œuvre de stratégies territoriales énergie-climat :

- Appel à projet PCET (2010-2012) et animation du réseau régional PCET depuis 2012
- AMI TEPos et animation du réseau régional TEPos depuis 2012
- Contrat de plan Etat-Région 2007-2013 (CPER)
- Programme énergie climat Bourgogne 2015-2020 (PECB)
- Contrats de territoires transition énergétique 2015-2020
- Programme Leader transition énergétique 2015-2020
- Mobilisation des fonds chaleur et déchets

L'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en septembre 2014 est destiné à accélérer l'engagement des territoires volontaires dans une démarche écologique et énergétique exemplaire. Le 9 février dernier, 14 territoires bourguignons ont été désignés lauréats de l'appel à projet. Ils se verront attribuer une aide financière de 500 000 euros qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subventions permettront de financer rapidement des projets en faveur de la réduction de la consommation d'énergie, de la diminution des émissions de GES, du développement de l'économie circulaire, de la production d'énergies renouvelables, de la préservation de la biodiversité, et de l'éducation à l'environnement.

1. Contexte et objet du présent document

1.1. Historique et contexte régional

Rappel de l'engagement de l'ADEME et de la Région dès 2010 dans l'accompagnement des territoires bourguignons dans la définition et la mise en œuvre de stratégies territoriales énergie- climat :

- Appel à projet PCET (2010-2012) et animation du réseau régional PCET depuis 2012 ;
- AMI TEPos et animation du réseau régional TEPos depuis 2012 ;
- Contrats de territoires transition énergétique 2015-2020 ;
- Programme Leader transition énergétique 2015-2020.



C'est au cours des deux précédents contrats que le Pays a engagé un travail sur les questions énergétiques à travers la réalisation :

- ✓ D'un schéma de mobilité ;
- ✓ D'une Charte Forestière de Territoire évoluant vers une Stratégie Locale de Développement Forestier avec une forte priorité sur le bois-énergie ;
- ✓ D'un programme de développement territorial de la méthanisation ;
- ✓ D'un programme pré-opérationnel de rénovation de l'habitat.

Beaucoup d'acteurs locaux publics ou privés se sont également investis sur ces questions énergétiques.

C'est ainsi qu'en 2012-2013 le territoire a réalisé un Plan-Climat Energie Territoriale validé le 27 novembre 2013.

L'engagement des élus et des acteurs socio-professionnels s'est poursuivi en retenant « la Transition Energétique » comme thématique principale pour la candidature LEADER du Pays Seine et Tilles.

Le Pays Seine et Tilles s'est engagé dès 2004 à mettre en œuvre sa stratégie en faveur de la transition écologique et énergétique et de la croissance verte. Cet engagement se trouve renforcé et confirmé dans la candidature à l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », dans le cadre duquel il a été désigné lauréat le 9 février 2015 par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est un territoire de projet situé au nord de l'agglomération dijonnaise à cheval sur la ligne d'effondrement de la Saône.

L'Association Seine-et-Tilles en Bourgogne, structure porteuse du Pays a été créée dès 2002 par les élus des cantons de Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Saint-Seine-l'Abbaye et Selongey en vue de réaliser un projet territorial et de contractualiser pour pouvoir le mettre en œuvre.

Initialement composé de 61 communes, il en compte désormais 66 suite à la fusion de deux Communautés de Communes.

4 Communautés de Communes composent le Pays couvrant 1 130,5 km².

Le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est situé au nord de l'agglomération Dijonnaise à cheval sur la ligne d'effondrement de la Saône. Il est à la fois un territoire rural et périurbain.

A l'Est, se situe la plaine de la Saône propice aux grandes cultures céréalières avec une géographie permettant la densification de la population.

A l'Ouest, ses paysages de forêts et de vallées permettent le développement de la polyculture et de l'élevage.

Les principaux axes de déplacements se répartissent de manière suivante :

- A l'Est, l'axe TER Dijon/ Is-sur-Tille, l'autoroute A 31 et la Départementale 974 ;
- D'Est en Ouest, la vallée de l'Ignon est traversée par la Départementale 901 ;
- Et l'Ouest est desservi par la Départementale 971.

Son tissu économique est marqué par des établissements de hautes technologies (CEA Valduc), de logistique (Transports Cordier, N7 Froid) et de renommée mondiale telle que la Sté SEB. La présence de ces enseignes internationales, d'un Club de 70 entreprises et la mise en place d'une politique d'accueil économique donnent à ce pays tous les moyens de son développement.

Depuis sa création deux contrats ont été signés : l'objectif du premier contrat de Pays (2004/2007) n'était pas de mettre en œuvre toute sa stratégie identifiée dans sa Charte (2004) évitant une dispersion de son action sans efficacité. Le territoire a donc fait des choix afin de concentrer son effort sur un nombre restreint d'actions en matière de services, de politique jeunesse, de développement culturel et sportif, et d'environnement.

1.2. Objet du document, tel que proposé ci-dessous :

Dans ce contexte, la présente convention-cadre décrit le projet de territoire de la collectivité dans le domaine de la transition énergétique, écologique et de la croissance verte. La communauté régionale de travail, constituée de l'Etat, et en particulier la DREAL, l'ADEME et du conseil régional de Bourgogne, en vue de la mise en œuvre du projet de l'association du Pays Seine et Tilles en Bourgogne apportera une veille et un accompagnement à la mobilisation coordonnée des différents dispositifs de soutien dans une logique de complémentarité et de subsidiarité ; chaque dispositif de soutien financier fera alors l'objet des procédures de programmation et de gestion qui leur sont propres.

L'élu **référént** est : Catherine LOUIS, Présidente du Pays Seine et Tilles.

Il a pour rôle d'être l'interlocuteur institutionnel du territoire pour la communauté de travail régionale et d'assurer les relais nécessaires au sein des instances de gouvernance du territoire.

Le responsable technique du lauréat est : Marie Capucine BARRACHIN, coordinatrice du Plan Climat Energie.

Il est l'interlocuteur technique de la communauté de travail régionale.

Le référent de la **communauté régionale de travail** est, pour cette convention-cadre : le conseil régional de Bourgogne

Il est l'interlocuteur privilégié du territoire/collectivité pour cette convention-cadre, charge à lui d'assurer la coordination avec la communauté de travail régionale et s'en faire le relais.

2. Principaux enjeux de la transition énergétique, écologique et de croissance verte du territoire/collectivité

Fort des expériences passées et en cours, le territoire possède une analyse précise concernant l'écologie et les énergies.

2.1. La consommation énergétique

Toutes énergies confondues, 738 GWh/an sont consommés sur le territoire. L'industrie représente le premier secteur de consommation avec 33 % de l'énergie consommée, puis l'habitat (28%), les transports (15 %), l'agriculture (14 %) et enfin le secteur tertiaire (10%).

Les produits fossiles représentent 44 % des consommations d'énergies ; ils sont absorbés à 34% par l'industrie et à 32% par l'habitat. L'électricité arrive en seconde position avec 22 % des énergies consommées. A noter que l'énergie bois est une énergie valorisée sur le territoire puisqu'elle représente 10,5% des consommations principalement dans l'industrie et l'habitat.

L'industrie et le tertiaire sont deux secteurs assez semblables par les types d'énergies qu'ils consomment avec un pourcentage moins important pour les produits pétroliers compensé par une grande consommation d'électricité.

L'agriculture est un secteur dépendant des énergies fossiles et des changements climatiques.

Elle constitue par ailleurs une activité économique importante pour le Pays Seine-et-Tilles.

Les modifications liées aux changements climatiques (augmentation des températures moyennes de surface, amplitude thermique plus forte, événements climatiques extrêmes, disponibilités de la ressource en eau) auront un impact sur les activités agricoles du territoire, et notamment sur la quantité et la qualité des productions agricoles et sur l'environnement (sols, eau, biodiversité...).

Les ENR (Energies Renouvelables) représentent 28,8% des consommations d'énergie finale du territoire.

Leur production est soutenue et variée dotant le territoire d'un mix énergétique significatif. A titre illustratif, on retiendra :

- Premier parc éolien de Bourgogne : 125 GWh/an ;
- 13 chaufferies bois qui produisent près de 14 000 MWh/an ;
- 12 000 m² de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 1.1 MW ont été installés par un opérateur privé à Selongey en 2011 ;
- 900 kWh de panneaux photovoltaïques installés sur les exploitations agricoles ;
- 1 unité de méthanisation en cours de construction: puissance entre 45 et 55 MW ;
- Une chaufferie paille/bois appartenant à un opérateur privé (Agroénergie) chauffant à 80% les locaux du CEA Valduc à Salives.

D'autres actions de maîtrise de l'énergie ont également cours sur le territoire comme :

- Des techniques de cultures nouvelles permettant la réduction d'émissions de GES ;

- Un tissu significatif d'entreprises compétentes en termes de maîtrise de l'énergie ;
- Une Charte ADEME « Objectif CO₂ » signée par un transporteur.

2.2. La vulnérabilité du Pays Seine et Tilles

A l'avenir, si le territoire ne développe pas d'actions pour la production de nouvelles formes d'énergies et pour l'efficacité énergétique des activités, le coût de l'inaction sera d'environ de 1,2 million d'euros. Soit 49 euros par habitant. Pour une consommation d'énergie finale de 14 GWh_e.

L'agriculture, les ménages et les collectivités fortement dépendantes des énergies fossiles seront encore plus impactés par cette augmentation.

En effet, l'activité agricole, très développée en Seine-et-Tilles, devra constituer un point de vigilance particulier dans la mise en place d'une stratégie d'efficacité énergétique.

D'autre part, le mix énergétique est important pour le secteur de l'habitat. Il permet de limiter la vulnérabilité face à la raréfaction et à l'augmentation du coût des énergies fossiles. Cependant, le Pays Seine et Tilles est principalement constitué de communes avec une forte proportion de maisons anciennes (environ 70% du parc) donc plus énergivores et souvent chauffées au fioul.

La part des logements construits avant 1975 est également plus forte dans le Nord- Ouest du Pays Seine et Tilles à cause notamment d'un plus faible taux de constructions neuves.

21 % des ménages du Pays Seine et Tilles ont un Taux d'Effort Energétique (TEE) global supérieur à 15% et sont donc considérés en situation de vulnérabilité énergétique.

De plus, 7% des ménages ont un reste à vivre inférieur à 0 euro/mois avec un TEE supérieur à 15%. Ils sont donc considérés en précarité énergétique.

Si on croise les données de consommation énergétique dans les logements et les lieux d'emplois, avec une forte proportion d'utilisation de la voiture pour se rendre au travail, on observe une forte vulnérabilité de certains secteurs du territoire.

2.3. Les enjeux

3 enjeux spécifiques découlent de cette analyse en compléments des dispositifs en cours sur le Pays Seine et Tilles :

- De mobilité ;
- De maîtrise de l'énergie dans le patrimoine public ;
- D'éducation à l'environnement.

Enjeux en termes de mobilité :

La démographie du Pays Seine-et-Tilles est en progression constante. Cette attractivité s'explique notamment par plusieurs facteurs : la présence de grands employeurs, sa proximité avec l'agglomération dijonnaise, son cadre de vie, son accessibilité.

Les distances domicile/travail augmentent et favorisent ainsi une plus grande dépendance aux énergies fossiles.

Le Pays souhaite donc s'engager dans un « développement rural » qu'il entend comme l'exigence d'un développement respectueux de la géographie naturelle et humaine qui fait son identité et sa richesse.

Enjeux identifiés	- Répondre à la problématique des déplacements domicile / travail.
Objectifs	- Développer la mobilité électrique.
Acteurs identifiés	Les communes et leurs groupements, le Pays Seine et Tilles Conseil Régional, Conseil Général

Enjeux en termes de maîtrise de l'énergie : la Rénovation du Bâti

L'habitat et les activités tertiaires représentent 23 % des émissions de gaz à effet de serre et 41% de la consommation d'énergies du Pays Seine-et-Tilles.

Le mix énergétique est important pour les secteurs de l'habitat et du tertiaire. Il permet de limiter la vulnérabilité face à la raréfaction et à l'augmentation du coût des énergies fossiles. Malgré ce constat positif, le fioul est l'énergie dominante dans le mix énergétique de production de chaleur des bâtiments du Pays Seine-et-Tilles : il équipe 55% du parc. Si l'on ajoute la part du gaz naturel (25%) et celle du GPL (3%), 60% du chauffage du parc toutes activités confondues proviennent de ressources fossiles.

Par ailleurs, les collectivités locales disposent d'une étude pré-opérationnelle de l'Habitat réalisée aussi bien pour les propriétaires privés que pour le patrimoine des collectivités.

Enjeux identifiés	<ul style="list-style-type: none">- Anticiper l'augmentation des coûts des énergies : réduire les consommations d'énergies des activités tertiaires ;- Anticiper l'augmentation des coûts de fonctionnement : réduire les consommations d'énergies ;- Prévoir les évolutions réglementaires ;- Améliorer la performance énergétique des équipements ;- Faire évoluer les compétences des artisans du territoire.
Objectifs	Créer une synergie et une stratégie globale de rénovation du patrimoine public
Acteurs identifiés	Les communes et leurs groupements, le Pays Seine et Tilles CAUE DDT, DREAL, ADEME Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre du Commerce et de l'Industrie FFB, CAPEB Club Entreprendre et artisans locaux SICECO et son Conseiller en Energie Partagée

Enjeux en termes d'éducation à l'environnement

Les enfants sont notre avenir. Des initiatives environnementales ont déjà été réalisées avec succès sur le territoire : projets artistiques, de jardins, partagés, ateliers sur la prévention des déchets et maîtrise de l'énergie.

Cette action consiste à proposer différents types d'animations culturelles et pédagogiques afin de toucher le plus grand nombre d'habitants. Les différentes approches sous forme d'activités ludiques, de sensibilisation et de spectacles permettent d'appréhender le changement climatique pour le jeune public : écoles (hors programme), périscolaires et extrascolaires.

3. Présentation de la stratégie de transition énergétique, écologique et de croissance verte du territoire

L'Appel à projet TEPCv permet au Pays Seine et Tilles d'avoir une stratégie cohérente et ciblée concernant la transition énergétique grâce à un nombre d'axes de travail resserrés portant sur les principales activités économiques du territoire. Le travail collectif a permis de construire une réflexion globale grâce à une démarche inclusive permettant d'avoir des objectifs à court, moyen et long termes.

Le programme LEADER du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est animé par un objectif : **tendre vers une plus grande autonomie énergétique du territoire.**

Cet objectif se traduit par une déclinaison en 3 points d'ici 2030 :

- la réduction de **40 %** de nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- la diminution de notre consommation d'énergie de **20 %** par rapport à 2012 ;
- l'objectif de porter la production d'énergie renouvelable à **32 %** de notre consommation énergétique finale.

Ainsi les 3 **grands enjeux identifiés** précédemment constituent des défis pour le territoire à savoir :

- Une mobilité adaptée au territoire grâce à l'achat de véhicules électriques pour les collectivités ;
- Une maîtrise de l'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti public. Les collectivités se doivent d'être exemplaires mais aussi de favoriser les entreprises locales pour la rénovation de leurs bâtiments publics. En fixant un objectif de rénovation niveau BBC, ce sont des économies de fonctionnement réalisées par les collectivités locales mais aussi une possibilité d'augmenter la qualité techniques de rénovation pour les artisans du territoire ;
- L'éducation à l'environnement, c'est la possibilité de former les générations futures aux questions de Développement Durable et de Transition Energétique.

Le programme ainsi proposé permettra de concourir aux objectifs internationaux, européens et français, à savoir diviser par quatre nos émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990 et participer à l'appel de l'Etat français pour le développement des Territoires à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

L'enjeu sera de rassembler différents acteurs du territoire afin de créer une synergie permettant de créer un cercle vertueux d'économie circulaire et solidaire sur notre territoire.

4. Illustration de chaque axe stratégique en typologie d'actions envisagées

Les 3 axes stratégiques sont déclinés en 3 actions indicatives en lien avec les collectivités du Pays Seine et Tilles :

- Politique globale de rénovation des bâtiments publics ;
- Soutien à l'investissement de véhicules électriques pour les collectivités;
- Programme d'éducation à l'environnement de l'école maternelle au collège.

Il s'agit d'une liste indicative d'actions.

4.1. Politique globale de rénovation des bâtiments publics

Il s'agit d'aider financièrement les communes à réaliser la rénovation niveau BBC de leurs bâtiments.

Maitrise d'ouvrage : communale (15 projets recensés)

Calendrier : 2015-2018

Coûts prévisionnels : 2,1 millions d'euros

4.2. Soutien à l'investissement de véhicules électriques

Il s'agit d'aider les collectivités à renouveler leurs flottes de véhicules afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations de produits pétrolier en achetant des véhicules électriques.

Maitrise d'ouvrage : communale et intercommunale

Calendrier : 2016-2018

Coûts prévisionnels : 60 000 euros

4.3. Programme d'éducation à l'environnement

Il s'agit de proposer des animations d'éducatons à l'environnement pour le jeune public.

Maitrise d'ouvrage : Association Pays Seine et Tilles en Bourgogne

Calendrier : 2015-2018

Coûts prévisionnels : 50 000 euros

Enjeux en termes de maîtrise de l'énergie : la Rénovation du Bâti

L'habitat et les activités tertiaires représentent 23 % des émissions de gaz à effet de serre et 41% de la consommation d'énergies du Pays Seine-et-Tilles.

Le mix énergétique est important pour les secteurs de l'habitat et du tertiaire. Il permet de limiter la vulnérabilité face à la raréfaction et à l'augmentation du coût des énergies fossiles. Malgré ce constat positif, le fioul est l'énergie dominante dans le mix énergétique de production de chaleur des bâtiments du Pays Seine-et-Tilles : il équipe 55% du parc. Si l'on ajoute la part du gaz naturel (25%) et celle du GPL (3%), 60% du chauffage du parc toutes activités confondues proviennent de ressources fossiles.

Par ailleurs, les collectivités locales disposent d'une étude pré-opérationnelle de l'Habitat réalisée aussi bien pour les propriétaires privés que pour le patrimoine des collectivités.

Enjeux identifiés	<ul style="list-style-type: none">- Anticiper l'augmentation des coûts des énergies : réduire les consommations d'énergies des activités tertiaires ;- Anticiper l'augmentation des coûts de fonctionnement : réduire les consommations d'énergies ;- Prévoir les évolutions réglementaires ;- Améliorer la performance énergétique des équipements ;- Faire évoluer les compétences des artisans du territoire.
Objectifs	Créer une synergie et une stratégie globale de rénovation du patrimoine public
Acteurs identifiés	Les communes et leurs groupements, le Pays Seine et Tilles CAUE DDT, DREAL, ADEME Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre du Commerce et de l'Industrie FFB, CAPEB Club Entreprendre et artisans locaux SICECO et son Conseiller en Energie Partagée

Enjeux en termes d'éducation à l'environnement

Les enfants sont notre avenir. Des initiatives environnementales ont déjà été réalisées avec succès sur le territoire : projets artistiques, de jardins, partagés, ateliers sur la prévention des déchets et maîtrise de l'énergie.

Cette action consiste à proposer différents types d'animations culturelles et pédagogiques afin de toucher le plus grand nombre d'habitants. Les différentes approches sous forme d'activités ludiques, de sensibilisation et de spectacles permettent d'appréhender le changement climatique pour le jeune public : écoles (hors programme), périscolaires et extrascolaires.

3. Présentation de la stratégie de transition énergétique, écologique et de croissance verte du territoire

L'Appel à projet TEPCv permet au Pays Seine et Tilles d'avoir une stratégie cohérente et ciblée concernant la transition énergétique grâce à un nombre d'axes de travail resserrés portant sur les principales activités économiques du territoire. Le travail collectif a permis de construire une réflexion globale grâce à une démarche inclusive permettant d'avoir des objectifs à court, moyen et long termes.

Le programme LEADER du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est animé par un objectif : **tendre vers une plus grande autonomie énergétique du territoire.**

Cet objectif se traduit par une déclinaison en 3 points d'ici 2030 :

- la réduction de **40 %** de nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- la diminution de notre consommation d'énergie de **20 %** par rapport à 2012 ;
- l'objectif de porter la production d'énergie renouvelable à **32 %** de notre consommation énergétique finale.

Ainsi les 3 **grands enjeux identifiés** précédemment constituent des défis pour le territoire à savoir :

- Une mobilité adaptée au territoire grâce à l'achat de véhicules électriques pour les collectivités ;
- Une maîtrise de l'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti public. Les collectivités se doivent d'être exemplaires mais aussi de favoriser les entreprises locales pour la rénovation de leurs bâtiments publics. En fixant un objectif de rénovation niveau BBC, ce sont des économies de fonctionnement réalisées par les collectivités locales mais aussi une possibilité d'augmenter la qualité techniques de rénovation pour les artisans du territoire ;
- L'éducation à l'environnement, c'est la possibilité de former les générations futures aux questions de Développement Durable et de Transition Energétique.

Le programme ainsi proposé permettra de concourir aux objectifs internationaux, européens et français, à savoir diviser par quatre nos émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990 et participer à l'appel de l'Etat français pour le développement des Territoires à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

L'enjeu sera de rassembler différents acteurs du territoire afin de créer une synergie permettant de créer un cercle vertueux d'économie circulaire et solidaire sur notre territoire.

4. Illustration de chaque axe stratégique en typologie d'actions envisagées

Les 3 axes stratégiques sont déclinés en 3 actions indicatives en lien avec les collectivités du Pays Seine et Tilles :

- Politique globale de rénovation des bâtiments publics ;
- Soutien à l'investissement de véhicules électriques pour les collectivités;
- Programme d'éducation à l'environnement de l'école maternelle au collège.

Il s'agit d'une liste indicative d'actions.

4.1. *Politique globale de rénovation des bâtiments publics*

Il s'agit d'aider financièrement les communes à réaliser la rénovation niveau BBC de leurs bâtiments.

Maitrise d'ouvrage : communale (15 projets recensés)

Calendrier : 2015-2018

Coûts prévisionnels : 2,1 millions d'euros

4.2. *Soutien à l'investissement de véhicules électriques*

Il s'agit d'aider les collectivités à renouveler leurs flottes de véhicules afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations de produits pétrolier en achetant des véhicules électriques.

Maitrise d'ouvrage : communale et intercommunale

Calendrier : 2016-2018

Coûts prévisionnels : 60 000 euros

4.3. *Programme d'éducation à l'environnement*

Il s'agit de proposer des animations d'éducatons à l'environnement pour le jeune public.

Maitrise d'ouvrage : Association Pays Seine et Tilles en Bourgogne

Calendrier : 2015-2018

Coûts prévisionnels : 50 000 euros

5. Calendrier prévisionnel

29 mai : Transmission de la convention-cadre à la DREAL et au Conseil Régional

1^{ère} semaine de Juin : signature de la convention-cadre

1^{ère} semaine de juin : Sélection des projets par l'Assemblée Générale du Pays Seine et Tilles

Courant Juin : délibération des communes et communautés de communes pour les conventions-fille

Juillet : signature de la convention financière.

Fait à Dijon, le 12 juin 2015

pour l'Etat
le Préfet de la région Bourgogne
Préfet de la Côte d'Or


Eric DELZANT

pour l'ADEME
le Président


Bruno LECHEVIN

pour le Conseil Régional de Bourgogne
le Sénateur, Président du Conseil
Régional de Bourgogne


François PATRIAT

*et par
delegation*

Gwenael GUYONVARCH
Directeur de l'Action Régionale
Nord et Est
Pour l'association Pays Seine et Tilles en Bourgogne
la Présidente


Catherine LOUIS

en présence de
Mme Ségolène ROYAL
Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



